



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Le diplôme qui vous a été remis lors de votre réussite à l'examen est un document unique.

En cas de perte ou de destruction, la réglementation en vigueur interdit la délivrance de tout double ou duplicata.

En conséquence, seule une attestation de réussite peut vous être délivrée.

Demande de diplôme (original) – 3 € (1)

OU

Demande d'attestation de réussite – 3 € (1)

Demande de duplicata de relevé de notes – 3 € (1)

(1) Cocher le motif de votre demande

Ce formulaire doit être accompagné d'une copie d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un chèque libellé à l'ordre de « Régie des recettes du Rectorat » dont le montant correspond à votre (vos) demande(s).

Les mandats cash et les paiements en espèces ne sont pas acceptés.

Document à retourner à l'adresse suivante :
Rectorat de Besançon
Secrétariat de la Division des Examens et Concours
10 rue de la Convention
25030 BESANCON CEDEX

Le délai de traitement des demandes varie en fonction de la charge d'activité des services. Toute demande incomplète, imprécise ou erronée ne sera pas traitée.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Baccalauréat général | <input type="checkbox"/> Certificat d'aptitude professionnelle |
| <input type="checkbox"/> Baccalauréat technologique | <input type="checkbox"/> Brevet d'études professionnelles |
| <input type="checkbox"/> Baccalauréat professionnel | <input type="checkbox"/> Mention complémentaire |
| <input type="checkbox"/> Brevet de technicien supérieur | <input type="checkbox"/> Brevet professionnel |
| <input type="checkbox"/> Diplômes comptables supérieurs | <input type="checkbox"/> Diplôme national du brevet (2) |
| <input type="checkbox"/> Brevet des métiers d'art | <input type="checkbox"/> Certificat de formation générale (2) |
| <input type="checkbox"/> Brevet de technicien | <input type="checkbox"/> Autres : |

(2) Aucun duplicata de relevé de notes n'est délivré pour les sessions antérieures à 2008

Série et/ou spécialité de l'examen :

Établissement de passage de l'examen :

Session (année de passage des épreuves) :

Identification du candidat

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse d'envoi :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Adresse mail :@.....

Date et signature :

► Cette attestation ne sera délivrée qu'une seule fois et uniquement contre l'envoi d'un chèque représentant le montant du ou des documents demandés.